

# Le chiffrage des besoins

## Abaissement des seuils d'ouverture :

Pour nous, la carte scolaire creusoise doit prendre en compte le nombre de niveaux dans une même classe pour intégrer le caractère rural du département.

À déterminer

Il n'est pas acceptable de voir des classes à 2 ou 3 niveaux avec des effectifs de 28...

## Amélioration des conditions de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Amélioration des conditions de scolarisation des élèves de CLIN et de CLIS dans l'effectif des élèves de l'école permettant de déterminer le nombre de classes banales (sans comptabiliser l'enseignant de la CLIS ou de la CLIN)

À déterminer

Développement systématique des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté :

+18 postes

- Nécessité de mettre en place 1 RASED complet (2 maîtres E, 2 maîtres G, 1 psychologue) pour 1 000 élèves
- Attribution des moyens en frais de déplacement nécessaires

## SEGPA

Abaisser les effectifs à 14 élèves par classe

À déterminer

## Amélioration des conditions de remplacement des personnels

Le département a difficilement fait face aux difficultés de remplacement alors même qu'il y avait 18 enseignants en surnombre. Il n'est pas acceptable que l'administration ne soit pas en capacité de présenter un enseignant formé tous les jours devant tous les élèves...

A l'heure actuelle, la brigade départementale des remplaçants est composée de 49 enseignants.

### **1 ère étape :**

Création d'un nombre de postes de brigades équivalent aux surnombres de cette année

18 postes

### **2ème étape :**

1 remplaçant pour 6 classes

$465 \text{ classes} / 6 = 77,5 - 49 = 28,5$

$77,5 - 49 - 18 = 10,5$

+ 10,5 postes

## **Développement de la formation continue à hauteur des droits des personnels**

Chaque collègue a le droit à une semaine de formation par année de carrière. Suite à la disparition des PE2, il faut donc 1 Brigade Mobile formation Continue pour 36 collègues

+8 postes

## **Amélioration des conditions d'exercices de la direction d'école**

Vers une journée de décharge par semaine pour tous les directeurs de 1 à 3 classes (118 écoles) :

1ère étape : 1 journée par période : 590 jours

+4 Postes

2ème étape : 1 journée par mois :

+ 4 Postes

3ème étape : 1 journée par semaine :

+ 22 Postes

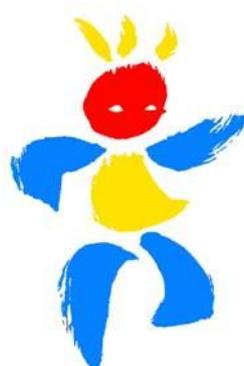
## **Enseignement des langues vivantes**

Chaque élève du département doit se voir enseigner les langues vivantes par un personnel enseignant agréé:

+ 2 postes

***Pour défendre une éducation de qualité  
pour l'ensemble des élèves  
de la Creuse :***

*Alertez les parents  
Organisez des rencontres locales  
Faites appel au SNUipp23*



**SNUipp 23**